DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Ledouble

NOS PETITS FRÈRES ET SŒURS

8, rue des Prés Saint Martin – 77340 PONTAULT COMBAULT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ledouble SAS – 8, rue Halévy – 75009 PARIS
Tél. 01 43 12 84 85 – E-mail info@ledouble.fr
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris
Société par actions simplifiée au capital de 438 360 €
RCS PARIS B 392 702 023 – TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association NOS PETITS FRÈRES ET SŒURS (l'« Association ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes « Événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » et « Présentation des comptes » de l'annexe aux comptes annuels, portant sur un litige soldé à la clôture de l'exercice, un versement complémentaire décidé par le Conseil d'administration pour les missions sociales de l'Association et la présentation des fonds dédiés dans le compte de résultat.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 2 juin 2023

LEDOUBLE SAS

DocuSigned by:

Olivier Cretté

9E19489910D54AC...

Olivier CRETTÉ

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Bilan association ANC

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	1 404	1 404		247	- 247
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	21 000		21 000	21 000	
Constructions	189 000	110 990	78 010	84 300	- 6 290
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	111 104	99 049	12 056	14 451	- 2 395
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	1 355		1 355	683	672
TOTAL (I)	**323 863**	**211 442**	**112 421**	**120 681**	**- 8 260**
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	186		186	239	- 53
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 593		1 593	504	1 089
. Créances reçues par legs ou donations	135 395		135 395	163 851	- 28 456
. Autres	122 756		122 756	83 203	39 553
Valeurs mobilières de placement	1 000 015		1 000 015	15	1 000 000
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	546 646		546 646	1 734 063	-1 187 417
Charges constatées d'avance	45 840		45 840	13 324	32 516
TOTAL (II)	**1 852 431**		**1 852 431**	**1 995 199**	**- 142 768**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**2 176 294**	**211 442**	**1 964 852**	**2 115 880**	**- 151 028**

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Bilan association ANC(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	7 622	7 622	
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	1 198 309	866 965	331 344
Excédent ou déficit de l'exercice	80 972	331 344	- 250 372
Situation nette (sous total)	1 286 903	1 205 932	80 971
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**1 286 903**	**1 205 932**	**80 971**
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	135 395	163 851	- 28 456
Fonds dédiés			
TOTAL (II)	**135 395**	**163 851**	**- 28 456**
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	253 748	107 588	146 160
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	32 165	37 597	- 5 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	256 641	600 913	- 344 272
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**542 553**	**746 097**	**- 203 544**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**1 964 852**	**2 115 880**	**- 151 028**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

NOS PETITS FRERES ET SOEURS

Compte de résultat association ANC

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	1 593	504	1 089	216,07
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation		2 000	- 2 000	-100
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plublic				
. Dons manuels	2 622 244	3 070 200	- 447 956	-14,59
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie	106 154	225 570	- 119 416	-52,94
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge				
Utilisations des fonds dédiés	43 756	316 443	- 272 687	-86,17
Autres produits	61	5	56	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	**2 773 807**	**3 614 723**	**- 840 916**	**-23,26**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	1 343 141	1 214 667	128 474	10,58
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	9 486	10 125	- 639	-6,31
Salaires et traitements	120 946	172 822	- 51 876	-30,02
Charges sociales	39 440	57 701	- 18 261	-31,65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 530	9 741	- 211	-2,17
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	15 300	57 286	- 41 986	-73,29
Autres charges	1 138 787	1 761 575	- 622 788	-35,35
Total des charges d'exploitation (II)	**2 676 630**	**3 283 917**	**- 607 287**	**-18,49**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**97 177**	**330 806**	**- 233 629**	**-70,62**
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	3 255	591	2 664	450,76
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	**3 255**	**591**	**2 664**	**450,76**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**3 255**	**591**	**2 664**	**450,76**
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**100 432**	**331 397**	**- 230 965**	**-69,69**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles	2 777 062	3 615 314	-838 252	-23,19
Sur opérations de gestion	19 460		19 460	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		53	- 53	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)	**19 460**	**53**	**19 407**	**N/S**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-19 460**	**-53**	**- 19 407**	**N/S**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	2 777 062	3 615 314	- 838 252	-23,19
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 696 090	3 283 970	- 587 880	-17,90
EXCEDENT OU DEFICIT	**80 972**	**331 344**	**- 250 372**	**-75,56**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats	75 741	33 910	41 831	123,36
Total	**75 741**	**33 910**	**41 831**	**123,36**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole	75 741	33 910	41 831	123,36
Total	**75 741**	**33 910**	**41 831**	**123,36**

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

NOS PETITS FRERES ET SOEURS

Annexes aux comptes annuels

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

Présentation de l'entité

Objet social

L'association NOS PETITS FRERES ET SOEURS a pour but d'organiser à partir de la France des programmes humanitaires à destination des populations en situation de détresse et de misère, et particulièrement les orphelins, les enfants abandonnés, les adultes nécessiteux et les personnes handicapées des pays les plus pauvres de la planète, et notamment en Amérique latine, République dominicaine, et en Haïti, en leur apportant aide et assistance pour leurs besoins indispensables et en favorisant leur insertion et leur promotion sociales.

Périmètre des activités

Pour ce faire, l'association collecte des fonds en France pour financer des actions humanitaires au profit d'enfants de 9 pays distincts. La France est un pays "fundraiser" au côté de 13 autres situés en Europe, en Amérique du Nord et en Nouvelle Zélande. Les fonds levés dans chaque pays sont envoyés directement aux associations partenaires bénéficiaires. Au total, 23 pays (fundraisers + bénéficiaires) rassemblés au sein du réseau Nuestros Pequeños Hermanos (NPH). Les programmes de NPH s'inscrivent dans le cadre des 17 Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies.

L'association est plus particulièrement impliquée dans le développement des actions en Haïti.

Moyens mis en œuvre

Pour mener à bien sa mission, l'association dispose d'une équipe salariée dans les bureaux de Pontault-Combault. Au sein de cette équipe chacun gère un pôle de ressources. Ainsi, une personne est chargée du parrainage, une autre de la gestion des legs dont bénéficie l'association, etc.

En outre, une équipe de bénévoles appuie quotidiennement l'équipe salariée dans le traitement du courrier notamment et la gestion de la base de données des donateurs.

Enfin, l'association dispose de ressources externes permettant de gérer au mieux les projets notamment en Haïti. Ces ressources sont composées des équipes de NPFS Haïti œuvrant localement.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 964 851,89 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 80 971,82 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/05/2023 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Litige

L'association n'a plus de litige en cours à la date d'arrêté des comptes.

Le dernier litige en date s'est soldé sur l'exercice par une indemnité à verser de 19 K€, la partie adverse ayant été déboutée de la majorité de ses demandes.

Cette somme a été comptabilisée sur l'exercice et sera réglée sur le suivant.

Reversements complémentaires

Compte tenu du niveau de collecte de l'année 2022, il a été décidé d'allouer un montant total de 200 000 euros de reversements complémentaires au titre de l'année 2022 répartis sur plusieurs pays. Cette décision a été actée par un conseil d'administration, les fonds ont été versés en 2023.

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas valoriser dans ses comptes cet engagement.

Une information dans la présente annexe présente le montant valorisé de cet engagement.

Contributions volontaires :

Une information détaillée est inscrite dans la présente annexe présentant la nature ainsi que l'évaluation des contributions volontaires.

Présentation des comptes :

Les comptes sont présentés conformément à la règlementation comptable ANC 2018-06 applicable aux associations pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les ressources consommées de l'exercice précédent sont inscrites dans un compte de produit « 789 – Reprise reports en fonds dédiés » qui apparaît sur la ligne « utilisations des fonds dédiés » du compte de résultat.

Les ressources non encore utilisées sont inscrites dans un compte de charge « 689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées » qui apparaît sur la ligne « Reports en fonds dédiés » du compte de résultat.

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 404			1 404
Immobilisations corporelles	320 506	598		321 104
Immobilisations financières	683	672		1 355
TOTAL	**322 593**	**1 270**		**323 863**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 157	247		1 404
TOTAL I	1 157	247		1 404
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	104 700	6 290		110 990
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	47 414	1 723		49 137
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	48 642	1 270		49 912
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	200 756	9 283		210 038
TOTAL GENERAL (I+II)	**201 913**	**9 530**		**211 442**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 355		1 355
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	1 593	1 593	
Autres créances	258 029	258 029	
Charges constatées d'avance	45 840	45 840	
TOTAL	**306 817**	**305 462**	**1 355**

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	122 634
TOTAL	122 634

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	7 622				7 622
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	866 965	331 344			1 198 309
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	331 344		80 972	331 344	80 972
Dont générosité du public					
Situation nette	**1 205 932**	**331 344**	**80 972**	**331 344**	**1 286 903**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**1 205 932**	**331 344**	**80 972**	**331 344**	**1 286 903**
TOTAL dont générosité du public					

Fonds reportés liés aux legs ou donations

- Solde à l'ouverture = 163 851€
- Augmentation de l'exercice = 15 300€
- Diminution de l'exercice = 43 756€
- Solde à la clôture = 135 395€

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	253 748	253 748		
Dettes fiscales et sociales	32 165	32 165		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	256 641	256 641		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**542 553**	**542 553**		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	31 753
Dettes fiscales et sociales	20 201
Autres dettes	256 641
TOTAL	**308 595**

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Legs, donations et assurances-vie

	Montants
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9	106 154
Prix de vente de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	43 756
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report de fonds reportés liés aux legs ou donations	15 300
Solde de la rubrique	**134 610**

Analyse du chiffre d'affaire et des ressources

Produits des activités annexes = 1 593 euros

AUTRES RESSOURCES

L'association a reçu des sommes exceptionnelles pour un montant total de 150 000 euros.

De cette somme, 120 000 euros rentrent dans le cadre du partenariat initié en 2018 avec un fonds de dotation et 30 000 euros ont également été perçus de la part d'un autre organisme afin de financer des actions d'urgence.

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	19 460
Sur opérations de gestion	19 460
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
Résultat exceptionnel	**-19 460**

La charge exceptionnelle de 19 460 euros correspond à la condamnation dont a fait l'objet l'association suite au procès en prud'hommes engagé par un ancien membre salarié de l'équipe.

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'article L123-13 du code du commerce impose à chaque entreprise de procéder à l'évaluation de ses engagements de protection sociale, et d'en inscrire le montant en annexe de son bilan.

Compte tenu des informations transmises, à la date de l'arrêté des comptes, la population salariée de l'association se compose comme suit :

- effectif employés : 4
- effectif cadre : 1

Il n'a pas été tenu compte dans le calcul de la provision des mandataires.

Aucune convention collective ne s'applique.

Les hypothèses retenues sont :

- Le départ prévu, sauf dérogation individuelle entre 60 et 67 ans et à l'initiative du salarié.
- Taux d'actualisation de 3.75%
- Turn-over moyen issu des tables de l'Insee
- Mortalité moyenne issue des tables de l'Insee

En partant de ces éléments, l'indemnité théorique que l'employeur devra verser au moment du départ en retraite de chacun de ses salariés est de 6 296 euros.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Non cadres	4
TOTAL	**5**

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Nature et évaluation des contributions volontaires

NPFS a bénéficié du travail de bénévoles (actifs, retraités, étudiants et personnes à la recherche d'un emploi) ayant effectué les tâches suivantes :

Le système de planning mis en place afin de nous permettre d'évaluer au plus juste cet apport a fait ressortir un nombre total d'heures effectuées de 4 719 heures répartis sur 55 bénévoles ayant travaillé de façon régulière, ponctuelle ou à distance.

Travaux d'ordre général (26 bénévoles sur le plateau) :

- dépouillement et tri du courrier par catégories (dons auprès des donateurs fidélisés, dons auprès des prospects, demande de documentation, réclamations).
- récupération des éléments réutilisables des retours PND (plis non distribués).
- mise sous pli de certains mailings destinés aux parrains/marraines.
- renfort pour la saisie des dons.
- aide à la correction d'adresses dans notre base de données.
- archivage

Travaux spécialisés (29 bénévoles) :

- traduction
- graphisme

L'équipe de bénévoles spécialisés (ce sont principalement des actifs qui nous aident sur leur temps libre, il y a aussi quelques étudiants) a effectué environ 74 heures (ce nombre d'heures est inclus dans le total des heures bénévoles indiquées au paragraphe précédent).

L'économie réalisée par l'ensemble des personnes intervenant de façon bénévole, représente une somme d'environ 77 116 € (montant évalué au SMIC horaire pour 4 719 heures, et en tenant compte d'un taux de charges sociales de 45%).

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 9 286 euros.

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

NOS PETITS FRERES ET SOEURS

Compte de résultat par origine et destination
&
Comptes emplois-ressources

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**2 728 398**	**2 728 398**	**3 295 771**	**3 295 771**
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 Dons, legs et mécénat	2 728 398	2 728 398	3 295 771	3 295 771
- Dons manuels	*2 622 244*	*2 622 244*	*3 070 200*	*3 070 200*
- Legs, donations et assurances-ve	*106 154*	*106 154*	*225 570*	*225 570*
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**4 908**		**1 100**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
3.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 908		1 100	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**0**		**2 000**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**0**	**0**	**0**	**0**
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**43 756**	**43 756**	**316 443**	**316 443**
TOTAL	**2 777 062**	**2 772 154**	**3 615 314**	**3 612 214**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	**1 200 148**	**1 200 148**	**1 804 944**	**1 804 944**
1.1 Réalissées en France	61 365	61 365	43 451	43 451
- Actions réalisées par l'organisme	*61 365*	61 365	*43 451*	43 451
- Versements à un organisme cnetral ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	1 138 783	1 138 783	1 761 493	1 761 493
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	*1 138 783*	1 138 783	*1 761 493*	1 761 493
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 256 459**	**1 256 459**	**1 205 120**	**1 205 120**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 256 459	1 256 459	1 205 120	1 205 120
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**224 183**	**224 183**	**216 620**	**216 620**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**0**	**0**	**0**	**0**
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**15 300**	**15 300**	**57 286**	**57 286**
TOTAL	**2 696 090**	**2 696 090**	**3 283 970**	**3 283 970**
EXCEDENT OU DEFICIT	**80 972**	**76 063**	**331 344**	**328 244**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**75 741**	**75 741**	**33 910**	**33 910**
Bénévolat	75 741	75 741	33 910	33 910
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	**0**		**0**	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	75 741	75 741	33 910	33 910
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**0**	**0**	**0**	**0**
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	**75 741**	**75 741**	**33 910**	**33 910**
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	**75 741**	**75 741**	**33 910**	**33 910**

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**1 196 971**	**1 801 680**	**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	**2 728 398**	**3 295 771**
1.1 Réalisées en France	58 188	40 187	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	*58 188*	*40 187*	1.2 Dons, legs et mécénats	*2 728 398*	*3 295 771*
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	*0*		*- Dons manuels*	*2 622 244*	*3 070 200*
1.2 Réalisées à l'étranger	1 138 783	1 761 493	*- Legs, donations et assurances-vie*	*106 154*	225 570
- Actions réalisées par l'organisme	*0*		*- Mécénats*	*0*	*0*
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en l'étranger	*1 138 783*	*1 761 493*	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	*0*	*0*
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 253 283**	**1 201 856**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 253 283	1 201 856			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**221 006**	**213 355**			
TOTAL DES EMPLOIS	**2 671 261**	**3 216 891**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**2 728 398**	**3 295 771**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	9 530	9 794	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**15 300**	**57 286**	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	**43 756**	**316 443**
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**76 063**	**328 244**	**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	**0**	**0**
TOTAL	**2 772 154**	**3 612 214**	**TOTAL**	**2 772 154**	**3 612 214**
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**1 330 289**	**987 087**
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	76 063	328 244
			(+) Investissements ou (-) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	598	14 959
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**1 406 950**	**1 330 289**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU MISSIONS SOCIALES	**0**	**0**	**1 -CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	**75 741**	**33 910**
Réalisées en France	0	0	Bénévolat	75 741	33 910
Réalisées à l'étranger	0	*0*	Prestations en nature	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	75 741	33 910	Dons en nature	0	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	*0*	*0*			
TOTAL	**75 741**	**33 910**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**75 741**	**33 910**

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	163 851	423 009
(-) Utilisation	43 756	316 443
(+) Report	15 300	57 286
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**135 395**	**163 851**

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Remarques concernant l'analyse des CER et CROD :
Le règlement comptable précise que seulement trois catégories de ressources peuvent être inscrites en fonds dédiés dont les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

À la fin de l'exercice, les ressources consommées de l'exercice précédent sont inscrites dans un compte de produit « 789 – Reprise reports en fonds dédiés » par la contrepartie d'un compte de passif « 19 - Fonds dédiés ». Le montant au titre de 2022 est de 43 756€. Ce montant ressort en ligne 5 des « Produits par origine » du CROD. Les ressources non encore utilisées sont inscrites dans un compte de charges « 689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées » par la contrepartie d'un compte de passif « 19 - Fonds dédiés ». Le montant au titre de 2022 est de 15 300€. Ce montant ressort en ligne 6 des « Charges par destination » du CROD.

Ces montants seront constatés en produits et charges au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements.

A. Mode d'établissement

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) ainsi que le Compte Emplois-Ressources (CER) pour l'année 2022 ont été réalisés à partir des données comptables de l'association. Ils sont présentés selon la modification imposée par les dispositions des règlements ANC n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le CROD et le CER sont des présentations du Compte de Résultat qui rend compte, en toute transparence, de l'utilisation des dons.

Par ailleurs, les comptes de NPFS sont certifiés par un commissaire aux comptes (LEDOUBLE SAS, 8, rue Halévy à Paris 9ème arrondissement) et sont à la disposition de toute personne en faisant la demande.

B. Répartition des charges

La répartition des emplois a été faite en trois groupes : « missions sociales », « frais de collecte de dons » et « frais de fonctionnement ». Certaines charges font l'objet d'une approche analytique. La méthode de calcul des clés de répartition définies en début d'année garde un caractère permanent d'année en année. Ces clés comprennent une partie fixe, et une partie variable.

Voici un exemple de la base de calcul pour cette répartition : le travail effectué sur les programmes volontaires et parrainage fait partie de la mission sociale de NPFS. Une partie de la masse salariale est donc affectée aux missions sociales au prorata du temps estimé par les salariés sur ces programmes. Les dépenses concernent le recrutement, le suivi des volontaires pour des missions terrains, la mise en place de partenariats, et le suivi du parrainage d'enfants de nos orphelinats.

Sont considérées également comme charges liées à notre mission sociale, les sommes envoyées directement à nos structures locales. Ces sommes sont utilisées sur place pour l'hébergement, l'alimentation, les soins et la scolarisation des orphelins accueillis dans nos structures, mais aussi à nos programmes extérieurs (hôpital pédiatrique, dispensaires, secours d'urgence, aide aux enfants des décharges et des rues) ainsi que les frais liés au fonctionnement local de notre mission. Les frais liés à l'information de l'œuvre de NPFS sont également affectés au groupe « missions sociales ».

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Les frais d'appels à la générosité du public comprennent les coûts de conception, de production, l'affranchissement et le routage des courriers d'appel au don, les frais informatiques liés au traitement des dons reçus et le temps passé par les membres de l'équipe NPFS France à la conception et au suivi.

Les salaires et charges sociales, les frais de fonctionnement du bureau (charges, frais informatiques, impôts, frais bancaires, etc.) - hors mission sociale - les frais de courriers administratifs, d'Assemblée Générale et des Conseils d'Administration sont intégrés dans la partie « frais généraux ».

Les charges de personnel (charges sociales incluses) réparties dans les différentes parties du CROD et du CER sont d'un peu plus de 160 K€ (231 K€, l'année 2021) pour un effectif de 5 personnes en moyenne équivalent temps plein. Les membres du Conseil d'Administration (CA) ne perçoivent aucune rémunération, mais leurs frais sont remboursés.

C. Ressources

Concernant les ressources, les « Dons manuels » de 2 622k€ sont composés de :

- Dons spécifiques (150k contre 150k€ en 2021) pour lesquels une information est apportée dans l'annexe aux comptes annuels, au paragraphe « Autres ressources ».
- Dons issus de prélèvements automatiques (364k€ contre 406k€ en 2021)
- Dons non issus de prélèvements automatiques (1 941k€ contre 2 345k€ en 2021)
- Parrainages (167k€ contre 169k€ en 2021)

D'autre part, les « Legs, donations et assurances-vie sont composés de :

- Legs : 106 154 € contre 225 570 € l'année précédente. Depuis l'année 2020 les legs sont comptabilisés l'année ou ils sont initiés, qu'ils aient été réellement perçus ou non. Le « Report en fonds dédiés » fait apparaître un montant de 135 395€ : cette somme correspond au montant des legs non encaissés au 31/12/2022. Ce même report faisant état d'un montant de 163 851 euros à la fin de l'exercice précédent, le montant réellement perçu sur l'année 2022 est de 135k€ contre 485k€ l'année précédente.

AUTRES INFORMATIONS SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET DONS EN NATURE

Le détail sur les contributions volontaires est apporté dans l'annexe aux comptes annuels, il convient de se reporter au paragraphe « Nature et évaluation des contributions volontaires ».

MISSION SOCIALE, TRANSFERT DE FONDS

A. Virements aux orphelinats en dehors d'Haïti

La ventilation des sommes versées aux différents pays autres qu'Haïti, qu'aide notre association s'effectue de la façon suivante :

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

Pays	Versements comptabilisés en 2022 en Euro	% des versements en Euro
Salvador	12 435 €	**9,28%**
Guatémala	16 205 €	**12,09%**
Honduras	45 794 €	**34,18%**
Nicaragua	8 389 €	**6,26%**
République Dominicaine	13 217 €	**9,86%**
Mexique	20 478 €	**15,28%**
Pérou	7 319 €	**5,46%**
Bolivie	10 161 €	**7,58%**
TOTAL	**133 998 €**	**100%**

Sharing funds tous pays hors haïti	522 €

Il est précisé que les versements comptabilisés ne correspondent pas aux versements réellement effectués au cours de l'année 2022. Le décalage provenant à la fois des virements effectués en début d'année rattachés à l'année comptable précédente ainsi que des virements effectués en début d'année suivante au titre des comptes clos au 31 décembre 2022 :

- Virements effectués en 2022 au titre de l'année 2021 : 280 000€ (hors sharing funds) + 252€ (sharing funds)
- Virements effectués en 2023 au titre de l'année 2022 : 63 008€ (hors sharing funds) + 302€ (sharing funds)

Ainsi, le montant total réellement versé en 2022 est de 351 462 euros

B. Transferts aux projets gérés en Haïti

Il est précisé que sur la somme attribuée à Haïti, une somme de 10 076 € (10 758$) figurait sur le compte en banque (UNIBANK) et n'avait pas le 31 décembre 2022, été encore employée, contre 10 508 € (11 673$) en 2021.

Grâce au « Rapport sur l'état de la provenance et l'utilisation des fonds transférés au compte Unibank à Tabarre pour les projets en Haïti financés par Nos Petits Frères Et Sœurs - France » établi par le cabinet ECA (situé en Haïti), nous sommes en mesure de communiquer l'emploi des sommes ayant transité sur ce compte. Les dépenses par nature se ventilent de la façon suivante (sommes exprimées en euro) :

DocuSign Envelope ID: B8641ABB-8AE2-42FB-934D-0FCD5B636EC0

	2022	2021
Participation aux frais de personnel	673 994	564 735
Médicamements et fournitures médicales	56 752	81 796
Dépenses énergétiques	203 295	106 146
Sharing funds	2 135	4 556
Frais administration / divers	711	606
Scolarité (achats de livres…)	29 674	78 372
Denrées alimentaires	138 855	110 869
Charité : dépenses de reconstruction	11 064	295 379
Produits Hygiéniques	18 536	15 935
Sous-total	**1 135 016**	**1 258 394**
Somme figurant sur le compte en banque haïtien au 31 décembre	10 076	10 508
Fonds non utilisés en 2022	857	0
Total =	**1 145 949**	**1 268 902**

Le compte 656320 « Transferts vers Haïti » ainsi que la quote-part de « Sharing funds » concernant Haïti inclue dans le compte 656330 présente un solde de 1 004 255€, ce qui correspond à :

	Euros	Usd
Versements réellement effectués sur l'année	1 166 430 €	$ 1 196 121
Sommes versées en 2022 concernant 2021 (à déduire)	320 595 €	$ 346 265
Variation du solde bancaire du compte en Haïti (à déduire)	9 651 €	$ 10 758
Sommes versées en 2023 concernant l'année 2022 (à ajouter	148 769 €	$ 159 744
Sous-total	**1 004 255 €**	**$ 1 020 358**

Ces sommes ne sont pas agrégées aux différentes composantes du compte de résultat.

Ce tableau est donné à titre indicatif et ne peut pas totalement se recouper avec le tableau de « mission sociale et transfert de fonds » précédent, car il a été réalisé à partir d'état exprimé en US dollars.

Il est précisé que ces comptes ont été audités par un auditeur local.
Ces dépenses s'inscrivent dans des programmes validés par le Conseil d'Administration qui se répartissent de la façon suivante :

	Répartition en % (2022)	Répartition en % (2021)
Programmes de vie (Tabarre)	64,00%	92,00%
Hôpital pédiatrique Saint Damien	35,00%	7,00%
Divers	1,00%	1,00%
Total =	**100,00%**	**100,00%**